



Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)

Priorités régionales de Laval

22 Juin 2017

Préambule

La Ville de Laval, la troisième en importance au Québec, est en pleine croissance : de plus en plus de citoyens, d'organismes et d'entreprises choisissent de s'y établir. Ce phénomène entraîne des changements importants et fait apparaître des enjeux auxquels la Ville souhaite apporter des solutions avant-gardistes. Si Laval exerce un pouvoir d'attraction, elle constate également que des efforts doivent être faits pour renforcer la rétention des citoyens, particulièrement dans les tranches d'âge des 20-29 ans et 50-69 ans qui connaissent un exode depuis quelques années. De son équilibre sociodémographique dépend la vitalité de son territoire.

C'est dans cet esprit que la Ville de Laval a amorcé, en 2014, une grande démarche de planification stratégique avec sa communauté et ses partenaires. Cette démarche, appelée « Repensons Laval », a permis d'établir une vision de son territoire, de sa collectivité et de sa gouvernance, puis de l'étendre sur 20 ans. Son objectif ? Poser les bases d'une ville solidaire, inclusive et novatrice qui reprend plusieurs valeurs chères aux Lavallois. Pour ce faire, elle a revu en profondeur ses structures ce qui lui permet aujourd'hui d'assumer un rôle de leader notamment en développement économique, culturel et social, en collaboration avec ses partenaires régionaux. La vision stratégique a été élaborée grâce à une grande démarche participative lors de laquelle près de 3 300 intervenants (2220 citoyens, 425 sondages et plus de 700 entreprises) se sont exprimés sur la vision du développement de leur territoire au cours des deux prochaines décennies.

Ce vaste exercice a mené à un plan stratégique 2020 où des stratégies d'intervention et des priorités s'articulent autour de cinq axes : l'aménagement du territoire, la vie de quartier, les citoyens, l'économie et la gouvernance. La mobilisation et la participation des citoyens et des partenaires dans la définition des priorités régionales sont au cœur de la démarche lavalloise, et ce, de manière continue¹.

La révision du schéma d'aménagement a également donné lieu à une vaste consultation régionale. À la lumière des avis du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, des commentaires émanant de la Communauté métropolitaine de Montréal et d'analyses additionnelles effectuées depuis la publication du premier projet, la Ville de Laval a adopté le second projet de schéma d'aménagement et de développement révisé, le 14 mars 2017. Les citoyens sont maintenant invités à s'exprimer sur le second projet dans le cadre d'une consultation publique en prévision d'une adoption du schéma révisé à l'été.²

En novembre dernier, les grands enjeux sociaux ont fait l'objet d'un sommet pour définir les orientations de la Politique régionale de développement social. Dans le même esprit, la Ville et ses partenaires ont tenu un Sommet de la culture le 10 juin dernier où les enjeux ont été discutés avec tous les acteurs de la région. L'identification des enjeux régionaux en culture est le fruit d'un vaste chantier débuté en novembre 2015. Plus de 200 personnes et représentants d'organismes ont participé à ce vaste exercice qui a généré cet important diagnostic.

La reconnaissance des municipalités comme gouvernement de proximité par le gouvernement du Québec et l'annonce de la création du FARR constituent une occasion de mettre en lumière

¹ À cet effet, voir l'ensemble des démarches de consultations en cours <http://www.repensonslaval.ca/>

² <http://www.repensonslaval.ca/schema>

certaines priorités qui ont été identifiées par l'ensemble des acteurs lavallois à ce jour et ce, dans quatre champs d'intervention : le développement social, culturel, économique et l'environnement/développement durable.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La Ville de Laval et le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval ont entrepris l'an dernier une vaste démarche inclusive pour élaborer la Politique régionale de développement social (PRDS). Le comité de pilotage, composé de plus de trente partenaires du développement social issus de différentes organisations lavalloises œuvrant dans les milieux communautaire, philanthropique et public, a guidé l'ensemble des travaux. Depuis le début de cette démarche, près de 36 activités de consultation ont permis à plus de 860 personnes de s'exprimer sur différents enjeux liés au développement social à Laval.

Des citoyens de tous les secteurs de la Ville, des représentants d'organismes et des acteurs institutionnels ont ainsi partagé leur vision et contribué à l'élaboration de la politique. Les grands enjeux sociaux ont fait l'objet d'un sommet sur la politique régionale de développement social en novembre 2016; en mars 2017, une consultation en ligne s'est tenue sur les éléments forts de la future PRDS et en juin la politique sera déposée lors d'un événement.

L'originalité de la démarche repose sur un processus d'élaboration concerté qui regroupe les forces vives lavalloises afin de se doter d'une vision commune pour améliorer les conditions de vie, le développement des milieux de vie et le potentiel des personnes et des communautés.

Priorités en DÉVELOPPEMENT SOCIAL	
Priorité 1	
RÉAMÉNAGER LES QUARTIERS TOUT EN STIMULANT LA CRÉATION ET LE MAINTIEN DE MILIEUX DE VIE SAINS, SÉCURITAIRES, ATTRAYANTS ET À L'ÉCHELLE HUMAINE	
<p>Éléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La population de Laval est en augmentation constante ➤ L'attrait qu'elle exerce lui permet de connaître un taux de croissance parmi les plus élevés du Québec, notamment grâce à l'apport de l'immigration. ➤ Malgré cette croissance, on observe un exode des citoyens des tranches d'âge 20-29 ans et 50-69 ans ➤ Tout en accordant une place de premier plan à l'épanouissement des familles, Laval privilégie le bien-être et la qualité de vie de tous ses citoyens. 	
<p>Objectifs spécifiques et cibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rendre les milieux de vie accessibles, inclusifs et sécuritaires. <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Créer chez les citoyens un fort sentiment d'appartenance à leurs quartiers favorisant la cohésion sociale. ⊙ Soutenir et développer des démarches de revitalisation urbaine intégrée (RUI) et des initiatives issues d'une approche territoriale intégrée. ➤ Offrir aux citoyens les conditions pour être physiquement et socialement actifs en assurant le développement de leur plein potentiel. <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Bonifier l'offre d'installations et de programmes culturels, sportifs, communautaires et de loisirs dans l'ensemble du territoire pour répondre aux besoins spécifiques des personnes et des quartiers. ➤ Promouvoir l'interconnexion entre les quartiers, les pôles d'activités et les secteurs résidentiels. <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Déployer des moyens sécuritaires de déplacement utilitaire et récréatif à l'aide d'un réseau de transport actif attrayant et convivial et encourager les citoyens à adopter des modes de déplacement durables. ➤ Assurer l'accès à des milieux de vie, salubres, sécuritaires et abordables, tout en favorisant une mixité sociale. 	
Région : Laval	

Priorités en DÉVELOPPEMENT SOCIAL	
Priorité 2	
STIMULER LA VITALITÉ SOCIALE ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SOCIALEMENT RESPONSABLE.	
<p>Éléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ À Laval, plus du quart des enfants de la maternelle 5 ans serait vulnérable dans au moins un domaine de développement. ➤ 12,4% de la population de 25 à 64 ans ne détient aucun diplôme ou certificat. ➤ En 2015, le taux d'emploi de la population lavalloise de 15 ans et plus était de 59,5% alors que le taux de chômage était de 8,0%. ➤ L'immigration représente 24,6% de la population totale. Chez les nouveaux arrivants (0-5ans), le taux de chômage est établi à 17% comparativement à 8 % pour la population en général. ➤ Malgré des hausses de revenus, 12,8% de la population se situe dans la catégorie du faible revenu, alors que 6,5% des 12 ans et plus sont confrontés à une insécurité alimentaire modérée ou grave. 	
<p>Objectifs spécifiques et cibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Permettre aux acteurs de la région d'avoir accès à la recherche, collecte, analyse et diffusion de données reliées aux dimensions socio-économiques de la région de Laval pour aider à la prise de décisions et alimenter le grand public en informations statistiques. ➤ Soutenir l'accès à des services sociaux, communautaire et de santé de proximité. <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Enrichir l'offre de services de proximité sociaux et de santé, en assurer l'efficacité et en favoriser l'accès en mettant en place un continuum de services performant à l'échelle du territoire. ➤ Reconnaître et développer la capacité d'agir des personnes <ul style="list-style-type: none"> ⊙ soutenir des structures, des lieux et des initiatives favorisant la participation et la mobilisation citoyenne ➤ Mobiliser une variété d'acteurs autour de la réussite scolaire, la réussite éducative et la qualification des personnes. ➤ Soutenir l'inclusion des personnes vulnérables ou à risque de l'être par l'accès aux ressources et aux services, en portant une attention particulière à la participation pleine et entière des nouveaux arrivants à la vie sociale et économique. ➤ Favoriser le développement des communautés. <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Soutenir des initiatives en économie sociale (voir priorité 7) ⊙ soutenir l'action communautaire 	

Région : Laval

Priorités en DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Priorité 3

DÉVELOPPER UN NOUVEAU MODÈLE DE SERVICES DE PROXIMITÉ

Éléments de contexte :

- Les consultations citoyennes menées dans le cadre de la démarche “Repensons Laval”, ont mis en lumière l’importance de la qualité des services de proximité.
- Pour les citoyens, un service de proximité devrait être inclusif, universellement accessible et de qualité, et se retrouver à plusieurs endroits sur territoire. Sa fonction devrait servir à dynamiser le milieu dans lequel il s’insère et participer à sa vitalité.
- Les infrastructures existantes devraient être optimisées et développées pour qu’elles deviennent multi-usages renforçant ainsi les aspects inclusif, multigénérationnel et multiculturel. Les questions de l’accessibilité sous toutes ces formes et de l’attractivité sont également de première importance.

Objectifs spécifiques et cibles :

- Offrir une diversité de services à proximité des milieux de vie, de travail et de détente pour répondre aux besoins de base des personnes.
 - ⊙ Adapter les services de proximité aux besoins spécifiques des personnes et des quartiers.
 - ⊙ Arrimer l’offre de services de proximité municipaux aux services sociaux et de santé pour assurer un continuum de services complet dans les milieux de vie et à l’échelle du territoire dans un horizon de 5 ans.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

La Ville de Laval œuvre à l'élaboration d'une vision pour l'aménagement de son centre-ville, où la culture a été identifiée parmi les moteurs de développement. En plus d'avoir récemment finalisé son diagnostic culturel, elle travaille actuellement à un plan de développement quinquennal en culture, à un plan directeur des infrastructures culturelles et à un inventaire de ses bâtiments patrimoniaux.

Par cette réflexion d'ensemble, Laval fait preuve d'une volonté claire de positionner dorénavant la culture au cœur de ses priorités de développement, en renforçant notamment la présence d'équipements culturels structurants et de lieux de rassemblement et de socialisation, afin de favoriser le partage, le maillage et l'innovation. Elle souhaite intégrer des lieux de convergence culturelle et communautaire pour répondre aux besoins de sa population et contribuer à l'épanouissement de la collectivité et à la cohésion sociale.

Le Sommet de la culture du 10 juin dernier a permis dans un premier temps de présenter les faits saillants régionaux des dernières années en matière de culture sur le territoire lavallois et d'en valider les grands enjeux. Dans un second temps, les participants se sont prononcés sur les grands chantiers et priorités d'intervention des cinq prochaines années en regard des enjeux préalablement identifiés. Les travaux ont touché l'ensemble des domaines d'intervention en culture dans une approche de développement durable. La préparation de ce sommet s'est réalisée en collaboration étroite avec les acteurs du milieu culturel lavallois dont le Conseil régional de la culture, Tourisme Laval, la Chambre de commerce de Laval et les institutions d'enseignement, les Commissions scolaires, collèges, cégep et universités.

La prochaine étape de la démarche concertée, vers un Plan de développement régional en culture :

- *Plan de développement quinquennal (hiver 2018).*

Région : Laval

Priorités en DÉVELOPPEMENT CULTUREL –

Priorité 4

DÉVELOPPEMENT D'UN PÔLE CULTUREL PHARE À PORTÉE INTERNATIONALE AU CŒUR DU CENTRE-VILLE : UNE CULTURE QUI RAYONNE AU-DELÀ DE SES FRONTIÈRES

Éléments de contexte :

- La Ville de Laval reconnaît la richesse qu'apporte l'art et participe activement à la développer, notamment en offrant un soutien financier au fonctionnement des organismes culturels et en misant sur un nouveau programme développé en partenariat avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) en 2015. Elle a également identifié la culture comme vecteur de développement économique de son centre-ville.
- La Ville de Laval et ses partenaires régionaux en culture partagent une vision du développement de son centre-ville qui s'appuie sur la valorisation de la culture et du savoir. La concrétisation de cette vision repose en grande partie sur des projets d'infrastructures structurants.

Objectifs spécifiques et cibles :

- Mettre en place toutes les conditions pour développer des pôles culturels phares permettant le développement d'événements d'envergure, d'espaces expérientiels et d'une offre culturelle transdisciplinaire favorisant l'innovation et la création.
 - ⊙ Développement d'une offre culturelle transdisciplinaire fondée sur l'innovation, la création et l'audace déployée
 - ⊙ Développement d'événements culturels d'envergure attirant des acteurs culturels de renom
 - ⊙ Des espaces et des parcours artistiques expérientiels sont aménagés
 - ⊙ De nouveaux équipements culturels structurants et innovants se déploient sur le territoire
 - ⊙ Le milieu culturel lavallois est à l'avant-garde dans l'intégration des nouvelles technologies numériques dans des projets de recherche, de création, de production, de médiation, de diffusion, de conservation, de préservation et de mise en valeur de contenus culturels

Région : Laval Priorités en DÉVELOPPEMENT CULTUREL
Priorité 5
DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE METTANT EN VALEUR LE CARACTÈRE UNIQUE ET DISTINCTIF DE LAVAL/ POSITIONNEMENT ET RAYONNEMENT STRATÉGIQUE DE LA CULTURE LAVALLOISE
<p>Éléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Des cinq institutions muséales dans la région de Laval, quatre ont pour mission de mettre en valeur les sciences et leur évolution. Cette particularité lavalloise est inscrite comme un élément central du plan régional de développement de l'offre récréotouristique, qui identifie Laval comme une région phare en matière de culture scientifique. ➤ Le schéma d'aménagement et de développement traduit la volonté de travailler dans une approche d'urbanisme durable et accorde une grande place au patrimoine culturel et à l'intégration de l'art et du design urbain. ➤ Face aux défis liés à la sauvegarde du patrimoine, à sa transmission et à sa mise en valeur, la Ville encourage une approche innovante et créative afin de le faire vivre sur les plans identitaire, culturel, touristique, économique, urbanistique et social. ➤ La vitalité de Laval sur le plan culturel repose sur le travail de ses leaders – créateurs, artisans, professionnels et citoyens – qui œuvrent dans ce domaine et qui agissent comme de véritables ambassadeurs de l'identité lavalloise. ➤ Au total en 2016, on comptabilise 816 artistes et auteurs lavallois reconnus professionnels.
<p>Objectifs spécifiques et cibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place les moyens pour que Laval soit reconnue comme un leader culturel dynamique ayant un caractère unique et distinctif sur les plans : <ul style="list-style-type: none"> ⊙ de la muséologie scientifique. ⊙ de l'offre culturelle stratégiquement positionnée en regard de la scène culturelle montréalaise au moyen de projets structurants et novateurs. ⊙ des nouveaux projets d'infrastructures publiques et d'aménagement urbain. ⊙ des œuvres d'art public majeures. ⊙ de la mise en valeur de sa richesse patrimoniale. ➤ Les stratégies de promotion et de valorisation de la région s'appuient sur les richesses et les acteurs culturels du territoire lavallois <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Développer les moyens pour soutenir les acteurs culturels du territoire et leur permettre de participer à son rayonnement. ⊙ Assurer que Laval soit au diapason des grands enjeux et mouvements culturels mondiaux. ⊙ Mettre en place des processus de veille stratégique dans les différents domaines culturels.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Résolument déterminée à prendre sa place en tant que grande ville du XXI^e siècle, Laval constitue plus que jamais un territoire de choix pour les investisseurs. Sa croissance démographique rapide et l'essor de l'économie lavalloise au cours des dernières années reflètent le dynamisme du territoire, sa qualité de vie exceptionnelle et l'accueil favorable au développement des entreprises et des institutions.

Le Service du développement économique de la Ville de Laval a notamment pour mandat de simplifier et d'accélérer le traitement des dossiers d'investissements à Laval, de faire rayonner la région et ses entreprises, d'accueillir et de soutenir efficacement la communauté d'affaires et d'accroître la synergie entre la Ville et ses partenaires afin d'accélérer la croissance économique.

La référence principale des priorités en matière de développement économique est le pilier de la Vision Laval 2035 « Entreprenante de nature » qui vise à développer une économie prospère, durable, compétitive et d'avant-garde. La seconde est : « Vivante de nature » en lien notamment avec le développement d'un centre-ville animé et attirant et la mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA).

Région : Laval

Priorités en DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Priorité 6

STIMULER LA CROISSANCE DES ENTREPRISES ET DE L'ENTREPRENEURIAT DANS LE CADRE DE PROJETS DURABLES, INNOVANTS ET STRUCTURANTS

Éléments de contexte :

- Laval veut se positionner comme une référence en entrepreneuriat. Elle met des moyens en place pour stimuler l'innovation et la création d'entreprises dans des secteurs porteurs et émergents (dont entrepreneuriat lié à la jeunesse, secteur agricole et agroalimentaire, technologies de l'information et ville intelligente, sciences de la vie, de concert avec les partenaires du milieu).
- À cet effet, Laval doit développer son réseau d'incubation et d'accélération d'entreprises dans des secteurs prioritaires.
- Le secteur du commerce, détail et gros, compte pour près d'un emploi sur quatre à Laval. C'est un secteur qui connaît une transformation profonde et rapide en raison des technologies numériques qui bouleversent les modèles d'affaires.
- Les enjeux sont majeurs en termes de perte de compétitivité, tant pour Laval en raison de l'importance de son écosystème commercial, que pour le Québec si le secteur n'entreprend pas le virage technologique nécessaire: fuites commerciales accrues, faillites d'entreprises, pertes d'emplois, mais aussi effritement du tissu urbain dans les zones commerciales et des valeurs foncières.
- Il importe de rassembler les acteurs concernés afin de développer de nouvelles approches innovantes dans le but de trouver des réponses d'ici aux défis du commerce de demain et, ce faisant, contribuer au développement du secteur commercial lavallois et québécois

Objectifs spécifiques et cibles :

- Faciliter l'entrepreneuriat technologique et le développement d'innovation ayant un impact sur les enjeux d'une ville intelligente et sur son développement économique tout en améliorant l'efficacité et l'efficacité des opérations municipales, la qualité des services rendus, le développement durable du territoire, l'interrelation avec les citoyens et la qualité de vie dans son ensemble.
- Favoriser l'élaboration de solutions innovantes pour améliorer l'efficacité et l'intégration de tous types de transport en commun et actifs grâce à des initiatives entrepreneuriales en mobilité intelligente et durable de personnes et des marchandises, par l'adaptation de technologies numériques émergentes et par le traitement de données massives, qui seront applicables notamment dans les parcs industriels, les secteurs d'emploi, le centre-ville et les aires TOD (*Transit-Oriented-Development*).
- Intensifier le développement des secteurs agricole et agroalimentaire lavallois.
- Intensifier le rayonnement et la notoriété de Laval en sciences de la vie à l'échelle nationale en soutenant le CQIB.
- Renforcer la communauté entrepreneuriale et augmenter le nombre de projets entrepreneuriaux à Laval.
- Rassembler et mobiliser l'ensemble des partenaires concernés.

Région : Laval Priorités en DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Priorité 7
CRÉATION DU LABORATOIRE D'INNOVATION SOCIALE
<p>Éléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Laval compte un grand nombre d'entreprises d'économie sociale, principalement des organismes à but non lucratif, incluant des entreprises d'insertion ou de travail adapté et des coopératives. Une grande partie de ces entreprises œuvre dans le secteur de la santé et des services sociaux (services aux personnes) et également dans les secteurs de l'environnement, manufacturier, de l'alimentation et de l'agroalimentaire, des services financiers, des arts et de la culture. Ces entreprises répondent à un besoin de leur milieu; elles sont démocratiques et participatives, et elles créent des emplois valorisants. ➤ Le Pôle régional d'économie sociale de Laval (PRESL) regroupe 28 de ces entreprises collectives et d'économie sociale. Sa mission est de consolider et veiller à l'essor du réseau. ➤ Le Laboratoire d'innovation sociale proposé par le PRESL veut provoquer et stimuler la culture de collaboration, d'innovation sociale et d'entrepreneuriat à haute valeur sociale et environnementale au sein de la communauté lavalloise. Il se veut un catalyseur des forces vives en innovation sociale. Il réunit les conditions propices à l'émergence de solutions novatrices générant plus d'impact social et environnemental.
<p>Objectifs spécifiques et cibles :</p> <p>CRÉATION DU LABORATOIRE D'INNOVATION SOCIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Engager et soutenir la communauté lavalloise dans un processus collaboratif continu de recherche de solutions novatrices pour un maximum d'impact social des entreprises collectives et sociales. <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Favoriser l'émergence de projets structurants dans les quartiers lavallois par diverses approches de générations d'idées. ➤ Accroître de manière significative la création, la consolidation et l'expansion des entreprises collectives et sociales, et le développement de l'écosystème de soutien. <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Offrir des espaces de mobilisation des compétences et un lieu physique collaboratif d'appartenance. ⊙ Faire émerger des projets novateurs en outillant et en guidant les entreprises d'économie sociale de la région. ⊙ Intégrer la relève dans les entreprises d'économie sociale et soutenir les jeunes dans la création d'entreprises d'économie sociale, notamment dans des lieux d'incubation et d'accélération.

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les priorités en environnement et développement durable sont issues de la grande démarche de consultation publique qui sous-tend la planification stratégique de la Ville de Laval. Elle met en lumière l'importance accordée à l'engagement des citoyens et des acteurs du milieu.

La volonté de Laval de concilier les qualités du milieu urbain et celle des milieux naturels du territoire dans une perspective durable se traduit par des stratégies d'interventions qui répondent à des objectifs précis : 1. Planifier l'aménagement du territoire en misant sur son caractère insulaire, sa zone agricole, ses cours d'eau, ses berges, ses bois et ses milieux naturels; 2. Valoriser les échanges entre le milieu agricole et urbain; 3. Développer des aménagements urbains et des services qui favorisent le lien entre les citoyens et la nature et qui préservent la diversité de la faune et de la flore. 4. Consolider l'aménagement des parcs, des sentiers urbains et des berges.

Laval prend le virage vert et dans cette optique, poursuivra ses efforts notamment pour ajouter de nombreux végétaux, s'adapter aux changements climatiques et accroître les services d'écocentres. Au cours des prochaines années, les initiatives qui favorisent le développement durable de la région seront encouragées.

Région : Laval
Priorités en ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
Priorité 8
MISE EN VALEUR DU PARC DE LA RIVIÈRE DES MILLE ÎLES, DES BERGES PUBLIQUES ET DES BOISÉS
<p>Éléments de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le parc de la Rivière des Mille Îles est reconnu pour ses activités écotouristiques. C'est un joyau unique d'espaces naturels de plans d'eau, de rives et d'îles, bordant 9 municipalités et fréquenté par 150 000 visiteurs par année. Il s'étend sur 42 km de berges, de marais et d'îles et présente une valeur patrimoniale exceptionnelle. ➤ Un plan directeur de mise en valeur du Parc de la Rivière des Mille-Îles est en cours d'élaboration de concert avec la CMM, la Ville de Laval, ses partenaires et les MRC adjacentes. ➤ Laval est résolument engagé dans le développement des aménagements urbains et des services qui favorisent le lien entre les citoyens et la nature et qui préservent la diversité de la flore et de la faune
<p>Objectifs spécifiques et cibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Consolider le parc de la Rivière-des-Mille-Îles en concertation avec les trois municipalités régionales de comté situées au nord de la rivière. <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Faire une étude de faisabilité sur une navette inter-rives qui permettrait de connecter les divers attraits touristiques des municipalités bordant la rivière et favoriserait le transport actif (vélos, piétons...) ⊙ Sensibiliser et éduquer les citoyens à l'importance de la protection de la diversité par la mise en place de programmes et de campagnes. ➤ Favoriser l'accessibilité aux berges publiques afin que les citoyens bénéficient des emplacements exceptionnels le long de la rivière des Mille-Îles et de la rivière des prairies. <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Revitalisation de la Berge des Baigneurs ⊙ Réalisation de campagnes de promotion régionales et d'événements ➤ Mettre en valeur les boisés de la région de Laval en soutenant les acteurs engagés dans leur préservation et leur conservation.